

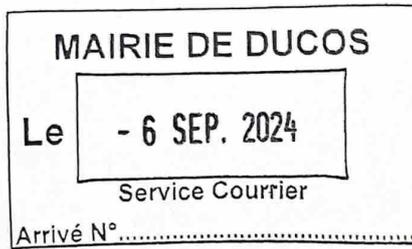


# CSCTM - CGTM/SOEM SECTION DE DUCOS

Chambre Syndicale des Collectivités Territoriales de la Martinique

Confédération Générale du Travail de la Martinique  
Syndicat des Ouvriers et Employés Municipaux de Ducos

Ducos le, 06 septembre 2024



Le Secrétaire Général  
CSCTM-CGTM/SOEM de DUCOS

À

Madame le Maire  
Mairie de Ducos  
1 Rue Zizine Et Des Étages  
97224 DUCOS

Aff. suivie par M. Joël AUBLIVÉ

Objet : Dénonciation du non-respect des règles de déontologie en matière de négociation sociale

Madame le Maire,

Nous, représentants du personnel, tenons à attirer votre attention sur une situation préoccupante concernant le non-respect des règles de déontologie relatives à la négociation sociale au sein de notre collectivité.

En effet, l'exigence de la réglementation en matière de dialogue social et de respect des droits et obligations de chaque agent ne semblent pas être respectés, malgré la remise en temps voulu de courriers de revendications.

Nous vous avons transmis plusieurs courriers de revendications, qui recueillent les préoccupations et les attentes des agents. Et nous considérons, que ce support devrait être l'outil essentiel pour garantir un échange constructif entre les représentants du personnel et l'administration.

Pourtant, nous constatons avec regret que les réponses apportées à nos revendications n'ont pas été à la hauteur des attentes, à ce jour aucun document ne nous a été remis. Les principes de transparence et de bonne foi dans les négociations n'ont pas été respectés.

Cette situation constitue non seulement une entrave au bon fonctionnement de nos relations dans la collectivité, mais également un manquement aux obligations déontologiques professionnelles qui s'imposent à l'édilité. Il est crucial que les droits des agents soient reconnus et que les engagements pris soient honorés.

Nous vous demandons donc de reconnaître ce non-respect des règles de déontologie et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour y remédier. Il est essentiel que les règles de la négociation soient rétablies dans un cadre de respect mutuel, permettant ainsi de favoriser un climat de confiance et de collaboration au sein de notre collectivité.

Nous restons à votre disposition pour discuter de cette situation et pour envisager ensemble des solutions constructives.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, nos salutations distinguées.

Pour le bureau  
Le Secrétaire Général